

La gazette de Houx

www.ville-houx.com



Bulletin municipal N° 130 Juillet 2024

Vie de la commune

Une aire de jeux pour nos petits Houssois



Houx renoue avec la fête du village : Les 5 et 6 Octobre
Fête de la Saint Léger



LE MOT DU MAIRE



Chères houssoises et Chers houssois,

SOMMAIRE

Le mot du Maire..... P.2

Vie de la commune

Au Salon d'Elsa..... P.3
Point budgétaire.....

Entraide Houx / Yermenonville..... P.4
Sécurisation ruelle aux ânes...

Goûter des aînés..... P.5
Remise des prix.....

Fête Nationale..... P.6

Travaux..... P.7

Vie associative

SKE objectif 200..... P.8

Si tu aimes ton école..... P.9

Course cycliste..... P.10
Vide grenier.....
Karaoké.....

Renseignements pratiques

Tarif salle socioculturelle..... P.11
Etat civil

Agenda P.12
Numéros importants

Directeur de la publication:
VF.BRIAR

Rédacteurs:
VF.BRIAR, E.TORCHON.

Editeur: Commune de Houx

Nombre d'exemplaires: 120

Impression et mise en page par
Premières Impressions

En ce début de l'année, beaucoup de projets ont enfin abouti. Force est de constater que le temps « administratif » n'est pas celui de l'action.

En effet, nous avons lancé plusieurs projets en début de mandat. Aujourd'hui, l'équipe municipale est heureuse de vous annoncer leur achèvement : Le terrain de pétanque est terminé et vous pouvez depuis fin avril vous adonner à votre passe-temps préféré, Nous allons pouvoir y organiser des tournois et poursuivre l'animation de la place de l'église, en plus du marché.

Rénovation de la toiture du préau, les travaux se sont terminés fin mai. Ainsi pour le 14 juillet, l'espace a été totalement opérationnel, vidé de ses plaques d'amiante. Les travaux ont été réalisés par une entreprise spécialisée, avec un traçage sécurisé au niveau de la filière du traitement de l'amiante.

L'aire de jeux pour les enfants est également ouverte depuis le 30 juin. Le retard était lié aux dernières évolutions réglementaires qui nous imposaient de mettre un sol souple autour des jeux au lieu de gravions. À la suite d'un premier contrôle négatif de l'Apave, nous avons reporté l'ouverture prévue au départ pour fin avril.

Concernant la modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU), après moult rebondissements et une intervention favorable du préfet, ainsi qu'un avis favorable de toutes les Personnes Publiques Associées (PPA), Chambre d'agriculture, Services de la Préfecture, Chartres Métropole, Direction de L'environnement..., une enquête publique s'est déroulée du 18 mars au 19 avril 2024.

À l'issue de cette procédure d'enquête, obligatoire et réglementairement, l'enquêteur a rendu son rapport avec lui aussi un avis favorable. Le conseil municipal a pu donc valablement délibérer après que tout le processus démocratique ce soit déroulé. Ainsi, par un vote le 19 juin 2024, le conseil municipal a définitivement opté la modification du PLU par sept voix contre cinq.

Je tiens à remercier « Parenthèses Urbaines », le cabinet qui nous a accompagné sur ce dossier. Cependant, je tiens aussi à informer l'ensemble des houssoises et des houssois que lors du déroulement de cette enquête publique, des accusations ont été proférées par d'anciens maires et élus à l'encontre des membres du conseil municipal qui ont porté ce projet, et particulièrement à mon encontre. L'attitude arrogante de certains de ces anciens élus, persuadés qu'ils pouvaient encore influencer la politique locale, est non seulement déplacée, et leur propos sont des allégations infondées, diffamatoires et teintées de calomnie qui ne resteront pas sans réponse.

Par ailleurs, l'arbre de la liberté a finalement été abattu. En effet les avis convergeant de deux spécialistes ont conclu qu'il était malade et qu'il devenait de plus en plus dangereux. Cependant, nous conserverons le tronc à hauteur d'environ 2,50 mètres afin d'y réaliser une sculpture et garder ainsi l'âme de ce symbole communal. Une réalisation paysagère pourra également être effectuée autour de cette sculpture. Toutes les idées sont les bienvenues. Vous pouvez adresser vos propositions en mairie.

Enfin, la propriété communale située au 5 rue du val de voise a trouvé acquéreur. Cette vente, tout comme les acquisitions de la « ferme Marchand » et du bâtiment du 2 rue de l'aqueduc, font partie d'une politique d'amélioration et d'augmentation du passif comptable de la commune qui est gage de solidité financière de la commune.

Sachez également que la Zone d'Activité a accueilli une nouvelle entreprise, vous avez pu apercevoir le panneau d'autorisation de construire pour un entrepôt de paysagiste, respectant ainsi la volonté de la commune de ne développer sur ce secteur que des activités répondant au respect des critères environnementaux.

Prenez bien soin de vous et de vos proches.
Victor Franck BRIAR

VIE DE LA COMMUNE

Au Salon d'Elsa



La commune accueille depuis le 16 avril dernier un nouveau commerce... ou plutôt un nouveau service. En effet c'est avec joie que nous avons accompagné ce projet de salon de coiffure, renouant ainsi avec l'histoire de cette profession à Houx, car de 1963 à 1975 Mme Saintot y avait tenu un salon de coiffure.

Désormais, c'est Elsa Del Sole qui reprend le flambeau, après quarante-neuf ans d'interruption.

Cela a été rendu possible en quelques mois grâce à la mobilisation de la municipalité qui a financé le projet et grâce aux subventions obtenues qui nous ont permis de transformer le bar désaffecté depuis plusieurs années.

Aujourd'hui, les houssoises et les houssois, eh oui c'est un salon mixte, peuvent se rendre à pied ou à vélo pour se faire couper les cheveux.



Souhaitons une bonne implantation et une bonne réussite à notre nouvelle commerçante.

Point budgétaire à mi-mandat

En 2020, le dernier budget voté par l'ancien conseil municipal laissait la commune exsangue en terme financier. En effet, la commune disposait en 2015 d'un budget de fonctionnement de 258 293 euros. En 2020, à notre arrivée, il n'était plus que de 13 037 euros.

En investissement, la commune a été en déficit chronique :

en 2016 : - 71 112 euros

en 2017 : - 168 857 euros

en 2018 : - 121 169 euros

en 2019 : + 123 755 euros (grâce à un prêt de 150 000 euros consenti par l'ancien maire)

en 2020 : - 40 002 euros

Situation à laquelle il faut rajouter une dette d'assainissement d'environ 70 000 euros qu'il a fallu payer.

Cet état de fait a rendu très difficile le redressement financier de la commune pour la nouvelle municipalité élue en mai 2020.

Cependant, le plan de redressement mis en place, ainsi qu'une gestion financière et comptable rigoureuse a permis d'atteindre l'équilibre.

Sur ce point, le Chargé d'Affaires Collectivités Publiques du Crédit Agricole nous a écrit pour dire que :

« La Capacité d'Autofinancement brute (CAF) s'est nettement améliorée en 2021 (+ 56 k€) et 2022 (+ 37 k€) alors qu'elle était négative en 2020 grâce notamment à la bonne maîtrise des charges de fonctionnement (hors charges financières et exceptionnelles) qui ont bien baissé en 2021 (395 k€) et 2022 (407 k€) contre 506 k€ en 2020 (charges supérieures aux recettes de fonctionnement).

La CAF nette est devenue positive depuis 2021 et 2022 compte tenu des annuités d'emprunts en cours.

Au 31/12/2022, l'encours de la dette ressort à 165 k€ pour une capacité de désendettement de 4,5 ans (Encours de la dette/Caf brute) avec des tombées d'annuités prochaines en 2025 (9.424,80€), puis 2027 (4.525,08€) et 2034 (10.837,28€) »

Par ailleurs, en 2023 le solde de fonctionnement était de +41 076 et le solde d'investissement était de +49 942 euros, preuve d'une bonne gestion financière. (CF délibération de l'avril 2024). Enfin, concernant la qualité comptable de la commune, les services de la perception dans son rapport de 2023, nous informaient qu'avec un score de 87% l'indice de Pilotage Comptable (IPC) de la commune a progressé pour être similaire aux communes de notre strate. Il est également précisé que cet indicateur de qualité est en progression constante sur les trois dernières années.

VIE DE LA COMMUNE

Entraide des agents communaux Houx / Yermenonville

L'entente cordiale entre Houx et Yermenonville :

Pour la première fois depuis longtemps, les communes de Houx et de Yermenonville ont célébré la commémoration du 8 mai ensemble.

Les équipes municipales des deux communes ont pu donc être présentes pour les deux cérémonies dont les horaires avaient été décalés d'une demi-heure, pour une meilleure organisation.



Dans cet esprit et afin d'être plus efficaces, les deux communes ont décidé de pratiquer l'entre-aide entre leurs employés municipaux chargés de l'entretien.

Si chaque commune conserve la charge de l'entretien des espaces verts de son territoire, avec le même niveau d'exigence, en revanche elles regroupent leur force pour des travaux plus importants nécessitant plus de moyens tant pour des raisons d'efficacité que de sécurité. Cette entraide se veut être « bon enfant » et sans complication et permettra de renforcer les relations entre nos deux communes. Depuis plusieurs mois, cette entraide a été mise à l'essai, elle deviendra donc officielle dès septembre 2024.

Sécurisation de la ruelle aux ânes (chemin des meuniers)

Mi-juin, Jordan et Mathieu (les employés communaux de Houx), avec l'aide de Thomas (l'employé municipal de Yermenonville) ont effectué des travaux d'aménagement et de réparation de la ruelle aux ânes. L'objectif était de réguler le ruissellement qui charrie des cailloux jusque dans les canalisations d'évacuation. Ainsi, une ancienne grille, totalement détériorée, a été remplacée et la canalisation a été renforcée. De plus, une autre saillie a été faite en amont (en haut de la ruelle) avec la création d'un puisard en vue de réduire le débit. Ces aménagements qui n'étaient pas prévus au budget devraient permettre de mieux sécuriser les abords de l'abri bus car énormément de cailloux envahissaient la rue de l'aqueduc. Et surtout, cela permettra de protéger les habitations situées en contre bas, de l'autre côté de la rue. Après chaque orage, un contrôle sera effectué afin de mesurer l'efficacité de cet aménagement et, le cas échéant, le fortifier. Malheureusement, il faudra encore renforcer l'ouvrage en septembre après la moisson, car il a été endommagé par un tracteur.

VIE DE LA COMMUNE

Manifestations

Goûter des aînés

Le 25 mars 2024 a eu lieu notre deuxième édition du goûter jeux organisée par le CCAS de la commune à l'intention de nos aînés. Une vingtaine de convives ont pu profiter de cette après-midi. Au programme : tarot, belote, rami ou encore scrabble, activités agrémentées par un délicieux goûter très apprécié. Le CCAS espère réitérer cette formule prochainement, avec l'espoir de réunir nos aînés en plus grand nombre.



Remise des prix

La remise des prix a eu lieu le 4 juillet à l'école de Yermenonville. Cette tradition très attendue des élèves tient particulièrement à cœur de nos deux communes qui partagent sur deux sites l'école élémentaire.

A cette occasion les élus de Yermenonville et de Houx ont pu féliciter les élèves pour leur travail accompli durant l'année scolaire et leur remettre de magnifiques ouvrages choisis par l'équipe enseignante. Equipe qui fut également récompensée en recevant de superbes bouquets concoctés par la ferme d'Harleville.

Nous souhaitons une belle continuation à nos CM2 qui partent vers de nouveaux horizons et souhaitons à tous de bonnes vacances bien méritées.



VIE DE LA COMMUNE

Manifestations

Fête nationale : juillet 2024

La commune a organisé, comme à son habitude les festivités le samedi 13 juillet sous un soleil radieux. 130 convives ont répondu à l'appel. Les animations comme le château gonflable, le maquillage ou encore le carrousel ont fait la joie des petits et des grands. A cette occasion, l'aire de jeux pour les enfants a été ouverte exceptionnellement sous la surveillance bienveillante de monsieur le maire. Il en a été de même pour le terrain de pétanque qui a accueilli des amateurs en tout genre (dont notre maire), en attendant l'inauguration officielle prévue à la rentrée avec nous l'espérons quelques personnalités. Côté menu, un Curry de porc Madras agrémenté d'une carte complète : entrée, fromage, dessert, le tout arrosé par un planteur à volonté a permis à nos invités de patienter jusqu'au tirage de la tombola dont le premier prix était un vol en montgolfière, à la loterie du panier garni qui pesait cette année 7,97kg

Enfin, la journée s'est tranquillement terminée en dansant sous le rythme de la rumba, de la Pop et du rock ...

Merci au traiteur (Mme et Mr CHARAZAC) pour leur aide et prêt de matériel, aux commerçants du marché communal pour les lots complémentaires de la tombola et pour le panier garni qui a été gagné par Elodie JAHAN.

Merci également aux élus qui ont participé à la réussite de cette magnifique journée, avec un clin d'œil en particulier à Elodie Torchon qui était aux fourneaux, Bernard Lapeyronie, Cyril Binois et Patrick Rouffort.



VIE DE LA COMMUNE

Travaux

Travaux en images



VIE DE LA COMMUNE

Le coin des assoc'

SKE Objectif 200— 3^{ème} édition

La 3^{ème} édition de la « SKE OBJECTIF 200 », a eu lieu, le dimanche 28 avril, au départ de la Mairie de Houx. La nouveauté de cette édition a été le format de trois boucles proposées aux participants.

Une boucle de 100 kms en direction de Dreux par la Vallée de l'Eure et ses différents monuments.

Une boucle de 50 kms en direction d'Epervain et une dernière boucle de 50 kms en direction de Chartres avec en point de mire la Cathédrale.

Ils étaient 18 partants sur le 100kms, 12 sur le 150kms et 24 sur le 200 kms.

Ils sont 8 à avoir terminés les 3 boucles, validant l'objectif 200kms, démontrant l'exigence de cet événement.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir pour cette 3^{ème} édition, « Monsieur Phal », un créateur de contenu sur Internet, avec plus de 30 mille abonnés sur Youtube, nous créant une bonne renommée pour les éditions à venir.

Ils ont été accueillis à l'arrivée par une galette complète, une crêpe et une boisson, bien appréciées, et sont repartis avec une boisson locale et un fromage frais confectionné par la Chèvrerie de Bailleau-Armenonville.

L'initiation à la draisienne et les jeux de maniabilité de l'après-midi n'ont pas laissé les jeunes de côté et rendant tout le monde heureux ! Un grand merci à la Mairie de Houx, pour les infrastructures du départ et d'arrivée et leur temps accordé. À l'année prochaine Cyril, Bernard, Mireille et Alain !

L'édition 2025 aura lieu le 27 avril. A noter dans vos agendas !

La Choko Bike Family est une association familiale, domiciliée à Houx, composée d'Isabelle, Laura, François, Florian, Baptiste et Lucas CHOJNOWSKI à but non lucratif, cycliste et émotionnellement positive !

Suivez nos aventures sur Facebook et Instagram : Choko Bike Family



VIE DE LA COMMUNE

Le coin des assoc'

L'association « Si tu aimes ton école » organise son après-midi jeux pour les petits et les grands



Le rendez-vous était donné le 23 mars à 14h dans la salle des fêtes de Gas, transformée pour l'occasion en espace ludique et récréatif.

Les parents, enfants, enseignants et même certains habitants du quartier se sont rassemblés pour participer à une variété d'activités ludiques. Des jeux de sociétés, aux origamis en passant par des jeux géants, chaque stand offrait la possibilité de s'amuser tout en soutenant une noble cause.

L'association Si tu aimes ton école, soucieuse d'offrir aux enfants un environnement d'apprentissage enrichi et stimulant, a organisé un après-midi jeux le 23 mars dernier.

D'autres actions comme une vente de muguet le 1^{er} mai place de l'église à HOUX, a été menée pour le projet de modernisation de la bibliothèque scolaire de la GAZOUILLE!



Avec une nouvelle équipe cette année le projet de renouvellement de la bibliothèque scolaire de l'école maternelle de GAS, a été désigné comme la priorité. L'association a pour but de défendre les projets éducatifs et ludiques, animer des actions et lever des fonds pour que les familles et particulièrement les enfants, puissent voir naître ces projets. Ces manifestations sont aussi l'occasion de resserrer les liens sociaux entre les différentes communautés et générations.



L'après-midi jeux et la vente de muguet sont des exemples parfaits de ce que peut accomplir une communauté soudée et déterminée. Grâce à la générosité des familles, des entreprises comme le Crédit Agricole, des communes de GAS, HOUX, YERMENONVILLE ET ECROSNES ainsi que des habitants, la modernisation a pu être faite à hauteur de 500€ de livres renouvelés.

L'association Si tu aimes ton école envisage de renouveler ce type d'action l'année prochaine pour continuer de soutenir les projets éducatifs à destination des familles et enrichir le parcours éducatif de nos enfants.

La campagne d'adhésion pour l'année prochaine a déjà démarré... Si vous souhaitez aider l'association en participant aux événements ou en faisant un don, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse suivante : situaimestonecole@gmail.com ou suivez-nous sur les réseaux :



VIE DE LA COMMUNE

Le coin des assoc'

Course cycliste du 1er Mai

C'est sous une météo capricieuse qu'aura eu lieu la traditionnelle course du 1^{er} mai organisée conjointement avec le C'Chartres cyclisme.

Une belle journée sportive avec une petite nouveauté cette année, la participation de l'école de cyclisme pour nos plus jeunes. Félicitons également à l'association « Si tu aimes ton école » qui a organisé tout au long de la journée une grande vente de muguet afin de financer les activités de l'école maternelle de GAS.



Dimanche 6 octobre Vide Grenier

La 25^{ème} édition accueillera les exposants de 6h30 à 7h30 et le public de 8h à 18h.

Comme d'habitude, buvette et petite restauration sur place seront prévues avec la traditionnelle saucisse frite, sandwichs et gâteaux. Le boucher charcutier de Pierres sera également présent pour préparer et vendre du boudin toute la journée. Le prix de l'emplacement sera de 7€ pour les 2 mètres.

Les inscriptions se feront lors des permanences sur le marché de HOUX les 30 août et 13 septembre de 17h à 19h.

Une photocopie de la pièce d'identité sera exigée pour les nouveaux exposants.

Le règlement pourra être fait par CB ou chèque à l'ordre du CPCF.

Pour information : les objets règlementés tels que les armes de collections et les œuvres d'arts devront faire l'objet d'une déclaration spéciale. Contact à cpcfhoux@gmail.com

Soirée Karaoké

Le samedi 6 avril 2024 le CPCF organisait son premier karaoké dansant. Les groupes de chanteuses et chanteurs se sont succédés dans un esprit de fête et de convivialité. Après le karaoké les participants ont enflammé la piste de danse sur les rythmes du DJ Alain.

Suite à ce succès une prochaine soirée est prévue le 9 mars 2025.

VIE DE LA COMMUNE

Tarifs salle socioculturelle

Durée	Particuliers Commune	Particuliers Hors commune	Associations Hors commune
Forfait Week-end	405 €	510 €	510 €
Forfait jour Week-end	300 €	405 €	405 €
Forfait jour semaine (du lundi au vendredi)	105 €	105 €	52.50 €
Forfait ½ journée (du lundi au vendredi)	52.50 €	52.50 €	52.50 €
Forfait annuel	NC	NC	150 €

Etat civil

PACS :

ETANG SALE Lauren et SAVEY Anaële Morgane le 5 avril 2024
LELEU Julien Jean Michel et CHAUVIN Céline Gisèle Ginette le 24 avril 2024

Mariage :

POUL Jeremy Robert Yves et THOMAS Vanessa Davina Christèle Laure le 27 juillet 2024

Naissances :

ETANG SALE Lorys Gilles Jacques, né le 17 février 2024
BARTHES PETIT Mélyna Nathalie Sandrine, née le 17 février 2024
HURBIN Eden Maël Patrice, né le 6 juillet 2024

Toutes nos félicitations aux heureux parents !!!

Décès :

DEFREMONT Josiane Denise Georgette, épouse RECART, décédée le 16 janvier 2024
CADIOT Sylvie Paulette Marthe décédée le 17 janvier 2024
FENARD Guillaume Jacky Pierre décédé le 25 juin 2024

Toutes nos condoléances aux familles et leurs proches...

La gazette de Houx



Bulletin municipal officiel

AGENDA

Date	Heure	Evènement	Lieu
13 juillet	14h	Fête nationale	Mairie
30 août	16h30	Marché communal	Mairie
2 septembre	8h35	Rentrée des classes	Ecole
13 septembre	16h30	Marché communal	Mairie
21 septembre	Matin	Nettoyage de la commune	Territoire communal
27 septembre	16h30	Marché communal	Mairie
5 / 6 octobre	8h00	Fête St léger	Mairie
6 octobre	8h-17h	Vide grenier	Centre bourg
11 octobre	16h30	Marché communal	Mairie
12 octobre	20h30	Concert des Dragons de Noailles	Salle socioculturelle
25 octobre	16h30	Marché communal	Mairie
8 novembre	16h30	Marché communal	Mairie
11 novembre		Cérémonie	Mairie
22 novembre	16h0	Marché communal	Mairie
1 décembre	13h	Loto du CPCF	Salle socioculturelle
6 décembre	16h30	Marché de Noël	Mairie
7 décembre	12h	Repas des aînés	Salle socioculturelle

Communauté d'Agglomération Chartes Métropole

32 Boulevard Adelphe Chasles, 28000 Chartres
☎ : 02 37 23 40 00

Ouvert du Lundi au Vendredi de 9h à 17h.
Le samedi de 9h à 12h30

CM'Eau : 02 34 43 90 22 (eau potable et assainissement) :
toutes demandes des usagers

Agence commerciale CM Transports :
02 37 36 26 98 : abonnements, carte jeune, informations

Déchets : numéro vert 0 800 22 20 36

Coordonnées de notre Mairie

10 rue de la Mairie
28130 Houx

Horaires d'ouverture

(sur RDV)

Lundi / Mardi / Jeudi : 9h - 12h / 14h - 17h

Mercredi : 9h - 12h

Vendredi : 9h - 12h / 14h - 16h

(sans RDV)

Mercredi 14h - 19h

Contact

☎ : 02 37 32 31 54
mairie@houx.fr

Suivez l'actualité de la commune sur:

Page Facebook : [Mairie de Houx](#)

Site web : www.ville-houx.com

Application (gratuite) : [Panneau Pocket](#)